



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Paris, le 16/10/2024

N°43

### **France 2030 : les six lauréats de la première relève de l'appel à projet CORAM 2024**

À l'occasion du Mondial de l'automobile 2024, Antoine Armand, ministre de l'Economie des Finances et de l'Industrie et Marc Ferracci, ministre délégué chargé de l'Industrie, avec Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'investissement, en charge de France 2030, présentent les six lauréats de la première relève de l'appel à projet CORAM 2024 de France 2030. Ces projets innovants participent à l'ambition de l'Etat d'accélérer l'innovation dans la filière automobile et de créer une offre souveraine de briques technologiques pour le véhicule de demain afin d'atteindre une production en France, à l'horizon 2030, de près de 2 millions de véhicules électriques et hybrides chaque année.

Les prochaines années vont marquer un tournant majeur pour la filière automobile française qui doit accomplir une mutation sans précédent pour produire le véhicule de demain. Instauré en 2020 dans le cadre du plan de soutien à la filière automobile annoncé par le président de la République, le comité d'orientation pour la recherche automobile et mobilité (CORAM) est un programme stratégique d'investissements qui vise à soutenir l'innovation et la R&D afin d'accompagner la transformation de la filière.

Financé dans le cadre du plan France 2030, l'appel à projets CORAM 2024 opéré pour le compte de l'Etat par Bpifrance a pris la suite du CORAM 2022 pour **inciter de façon transverse l'ensemble de la chaîne de valeur automobile à lancer les projets d'innovation qui permettront d'accélérer la transition vers le véhicule de demain.**

Le CORAM 2024 soutient les projets de recherche et d'innovation relatifs à des technologies, services et/ou solutions ambitieuses et innovantes en matière de mobilité sur les axes suivants : véhicule zéro-émission et sa chaîne de valeur, amélioration de la performance environnementale du véhicule sur tout le cycle de vie élimination des pollutions à l'usage des véhicules, véhicules et services de mobilité connectés et automatisés, systèmes et services de mobilité routière, mutualisation de données, d'outils logiciels, d'infrastructures entre acteurs de la mobilité.

Lors de la première relève, 6 lauréats ont été sélectionnés parmi les 31 candidatures. Ces projets de recherche et développement totalisent **près de 75 M€ d'investissements en recherche et développement et seront soutenus à hauteur de 375.5 M€ d'aides de l'Etat via France 2030.**

La composition des lauréats pour le CORAM 2024 montre que la filière a intégré l'objectif collaboratif

de l'appel à projets, la moitié des projets lauréats étant le fruit d'une collaboration entre plusieurs acteurs (entreprises, établissements de recherche, universités) : 71% des aides bénéficiaires y seront alloués. Plus de deux tiers des structures impliquées dans les projets lauréats sont des PME ou des laboratoires de recherche : 6 PME, 7 grandes entreprises et 4 laboratoires de recherche.

Le détail des projets lauréats du CORAM 2024 est à retrouver en annexe.

### **A propos du plan d'investissement France 2030**

- **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation, sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).
- **Est mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires

**Plus d'informations sur** : [france2030.gouv.fr](https://france2030.gouv.fr) | [@SGPI\\_avenir](https://twitter.com/SGPI_avenir)



## **Projet « ETANCHEITE2DAM »**

---

### **BANCS DE TESTS ETANCHEITE POUR SOLUTIONS HYDROGENE – PE**

**Villeurbanne (69100) – Auvergne-Rhône-Alpes**

Le projet « ETANCHEITE2DAM » a été porté par la petite entreprise DAM. Le projet qui s'inscrit dans le volet 1 du CORAM 2024 – Véhicules zéro émission et projets structurants de sa chaîne de valeur – vise à développer des bancs de tests pour contrôler l'étanchéité basse pression des plaques bipolaires en utilisant de l'hélium, ainsi que des produits sous haute pression d'hydrogène.

## **Projet « IBIS 2 »**

---

### **INTEGRATION DES FONCTIONS ONDULEUR ET CHARGEUR DANS LA BATTERIE – GE,**

**Laboratoires, PME**

**Poissy (78300) – Ile-de-France, Metz (57070) – Grand-Est, Gif-sur-Yvette (91192) – Ile-de-France**

**Saint-Martin-d'Hères (38402) – Auvergne-Rhône-Alpes, Eragny (95610) – Ile-de-France**

**Bordeaux (33300) – Nouvelle-Aquitaine, Nanterre (92000) – Ile-de-France**

Le projet « IBIS 2 » a été porté par STELLANTIS, en partenariat avec la grande entreprise SAFT, les PME E2-CAD et SHERPA ENGINEERING, et les laboratoires de recherche Institut Lafayette, Centrale Supélec et le CNRS. Le projet qui s'inscrit dans le volet 1 du CORAM 2024 – Véhicules zéro émission et projets structurants de sa chaîne de valeur – vise à intégrer les fonctions d'onduleur et de chargeur dans la batterie de stockage d'énergie des véhicules électriques.

## **Projet « MATURE »**

---

### **MATERIAUX INTEGRANT JUSQU'À 100% DE MATIERES PREMIERES RECYCLEES – GE**

**Villeurbanne (69100) – Auvergne-Rhône-Alpes**

Le projet « MATURE » a été porté par MATERI'ACT, filiale du groupe FORVIA. Le projet qui s'inscrit dans le volet 2 du CORAM 2024 – Amélioration de la performance environnementale du véhicule – vise à développer des matériaux intégrant jusqu'à 100% de matières premières recyclées et incorporant des matières biosourcées afin de gagner en allègement et offrir les meilleurs bilans environnementaux, tout en validant la recyclabilité de ces nouvelles solutions.

## **Projet « REACTIF »**

---

### **RECYCLAGE ET ALLEGEMENT DE PIECES PLASTIQUES ECOCONCUES TECHNOLOGIQUES ET INNOVANTES EN FRANCE – GE, PME, Laboratoire**

**Sainte-Julie (01150) – Auvergne-Rhône-Alpes, Mauléon (79700) – Nouvelle-Aquitaine**

**Le Grand-Quevilly (76120) – Normandie, Villeurbanne (69622) – Auvergne-Rhône-Alpes**

Le projet « REACTIF » a été porté par OPMobility (ex-Plastic Omnium), en partenariat avec REVIVAL, filiale du groupe DERICHEBOURG, SMALL (KATE), et l'université Claude Bernard – Lyon 1. Le projet qui s'inscrit dans le volet 2 du CORAM 2024 – Amélioration de la performance environnementale du véhicule – vise à développer des pièces automobiles intégrant jusqu'à 50% de matières premières recyclées, dont jusqu'à 50% issues de véhicules hors d'usage.